Décision 21-DCC-112 du 24 juin 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Groupe Duffort Chartes, Groupe Duffort Les Ulis et Groupe Duffort Orléans par la société BPM Group

Posted on: 24 juin 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	BPM Group
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Duffort Chartes Groupe Duffort Les Ulis Groupe Duffort Orléans

Lire

le texte intégral de la décision
136.23 Ko